

4.4. PROfessional TECH (PTEC), ZEN, HPC et QUIE

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique, alimentée soit par le courant du réseau, soit par une batterie prévue pour les installations en mode jour/nuit pour maintenir la protection de la cuve pendant la journée. Le bon fonctionnement du système de protection **EXIGE UNE ALIMENTATION PERMANENTE (réseau ou batteries)**. En effet, l'appareil ne peut être privé d'alimentation pendant plus de 48h.

① Alimentation de nuit + batteries

➤ Résistance Alimentation de nuit (exclusif ou bi horaire) (Figure 13).

➤ PROfessional TECH ⇨ Utilisation avec batteries*

* Les chauffe-eau électriques prévus pour une alimentation de nuit sont équipés de batteries Ni-Mh qui se charge toutes les nuits et protège ainsi la cuve pendant la journée.

ATTENTION :

Les batteries n'ont pas une durée de vie illimitée, leur remplacement après un usage d'un à deux ans est normal.

Pour assurer la protection de la cuve, il est impératif, de remplacer les batteries devenues défectueuses. L'absence du remplacement des batteries entraîne l'annulation de la garantie.

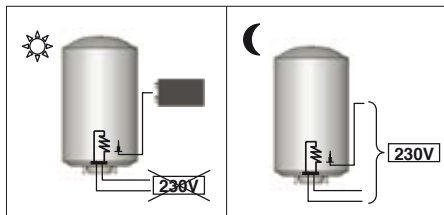


Figure 13 - PROfessional TECH alimentation de nuit + batteries

② Alimentation permanente

➤ Résistance et PROfessional TECH ⇨ Alimentation continue (Figure 14)

➤ Utilisation sans batterie

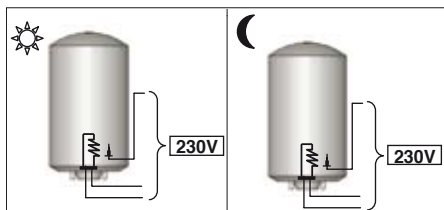


Figure 14 - PROfessional TECH alimentation permanente

IMPORTANT: UNIQUEMENT POUR CHAUFFE-EAU TRI

LE SYSTEME PROfessional TECH DOIT ETRE IMPERATIVEMENT ALIMENTE EN 230 V OU 400V AC.

SI RESEAU 400 V TRI : RACCORDEMENT PROfessional TECH ENTRE 2 PHASES 400V.

SI RESEAU 230 V TRI OU 230 V MONO : RACCORDEMENT PROfessional TECH ENTRE PHASES 230V.

(Respecter schéma électrique de l'étiquette de câblage)

UTILISATION

1. Introduction

1.1. Remarques à l'utilisateur

1. L'installation du chauffe-eau est à charge de l'acheteur.

2. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages causés par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des normes en vigueur et des prescriptions du présent livret.

3. Le recyclage en fin de vie est à la charge de l'utilisateur, pour plus d'information veuillez vous référer à l'introduction point 1.1. *Consignes de transport, stockage et recyclage de ce livret.*

2. Recommandations d'utilisation

2.1. Régulation de la température

Il est recommandé de ne pas régler le thermostat sur la position maximum afin de diminuer l'entartrage ainsi que le risque de brûlure. Cependant, il est essentiel de trouver un juste milieu pour éviter les risques de prolifération bactériologique tout en essayant de ne pas entartrer inutilement le chauffe-eau.

D'autre part, afin d'éviter tout risque de brûlure, utilisez les mitigeurs adéquats de manière à ce que la température ne soit pas supérieure à 50°C aux points de puisages et 60°C dans la cuisine. Cette disposition est obligatoire en France.

Moyennant l'utilisation d'un mitigeur aux points de puisage, nous vous conseillons un réglage de la température à environ 60°C.

Conseil

2.2. Entretien

➤ Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur), une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve.

Faites appel à votre installateur.

2.3. Témoins lumineux

2.3.a. Gamme stéatite PROfessional TECH

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique, alimentée soit par le courant du réseau, soit par une batterie prévue pour les installations en mode jour/nuit pour maintenir la protection de la cuve pendant la journée. Le système PROfessional TECH ne peut rester sans alimentation électrique plus de 48 heures.

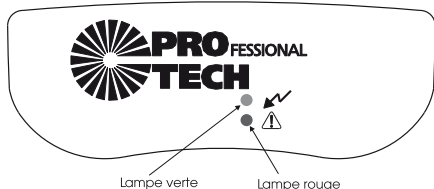


Figure 15- Interface PROfessional TECH

Lampe verte ON (allumée) – Lampe rouge

OFF (éteinte) : 👍

Lampe rouge ON (allumée) : 👎 Faites appel à votre installateur

Lampe verte OFF (éteinte) : 👎 Votre cuve n'est plus protégée contre la corrosion, faite appel à votre installateur.

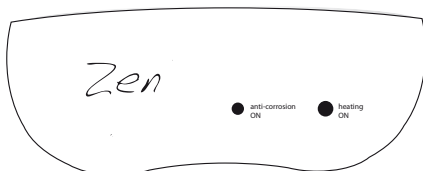


Figure 15a- Interface ZEN

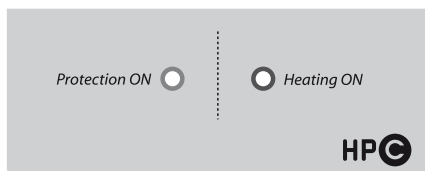


Figure 15b- Interface HPC - QUIE

Lampe verte: allumée ou clignotante = 👍
éteinte = 👎 défaut de protection anticorrosion: changer la pile NIMH 9V. Si le défaut persiste, contacter le SAV.

Lampe orange:
allumée = chauffe en cours
éteinte = hors chauffe

Dans le cas d'un raccordement sur le réseau bi horaire ou exclusif de nuit (uniquement pour les modèles avec batterie), le voyant vert s'éclaire très faiblement durant les premières 48 heures selon l'état de charge de la batterie. Vérifiez le témoin lumineux après 48 heures de fonctionnement.

Conseil

Pour assurer la protection de la cuve (lampe verte allumée), il est impératif, de remplacer les batteries devenues défectueuses.

L'absence du remplacement des batteries entraîne l'annulation de la garantie. Son remplacement après un usage d'un à deux ans

F

MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

1. Maintenance

Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur), une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve

Nous vous conseillons vivement de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de votre adoucisseur ; la dureté résiduelle ne peut être inférieure à 15°F. Une dureté trop faible entraîne la résiliation de la garantie

1 Détartrage - Contrôle de l'anode

> Procédez à la vidange de l'appareil (voir paragraphe ci-dessus)

> Ôtez le capot et dévissez l'embase (un résidu d'eau peut alors s'écouler).

> Nettoyez la cuve : sans utiliser aucun objet métallique ou agent chimique, éliminez les dépôts sur les éléments électriques ou sur le fourreau (stéatite), sur le doigt de gant et en fond de cuve.

> Contrôlez l'usure de l'anode si il s'agit d'une anode en magnésium. L'anode en magnésium se consomme progressivement en fonction de la qualité de l'eau pour empêcher la corrosion de la cuve. Si son diamètre est inférieur à 15 mm (pour la gamme blindée) / 10 mm (pour la gamme stéatite) ou que son volume total est inférieur à 50% de son volume initial, l'anode doit être remplacée.

> **Utilisez un joint neuf à la repose pour chaque dépose de l'embase.**

> Pour le revissage des boulons, procédez au serrage de type "croisé". Le couple de serrage doit être compris entre 7 et 10 Nm.

2. Incidents, causes et actions

Les incidents les plus fréquents sont repris ci-dessous, les diverses causes sont énumérées ainsi que les actions à entreprendre.

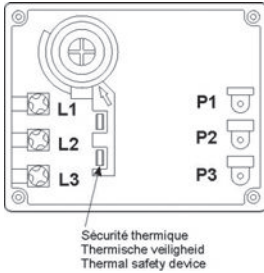
F	INCIDENTS											CAUSES POSSIBLES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
	Eau froide	Eau trop chaude	Débit insuffisant	Écoulement continu du groupe de sécurité	Lampe verte éteinte (Gamme sécurité PROfessional TECH) - HPC, QUIE	Lampe rouge allumée (Gamme sécurité PROfessional TECH)	Eau a une couleur de rouille	Eau a une odeur désagréable	Fuite d'eau	Chauffe-eau déformé	Chauffe-eau fait du bruit		
CAUSES ET SOLUTIONS												Coupure de courant (pendant la chauffe)	Contrôlez les fusibles et les remplacer si nécessaire
												Réglage de température au thermostat non adapté	Régler le thermostat (+ à droite; - à gauche)
												Sécurité thermique du thermostat électronique déclenchée (état de surchauffe)	Voir ①
												Éléments chauffants défectueux	Voir ②
												Programmation jour-nuit inadéquate	Relancer la chauffe pendant la journée si nécessaire
												Disfonctionnement du thermostat	Voir ①
												Entartrage de l'appareil et/ou du groupe de sécurité	Effectuez un détartrage, changez le groupe de sécurité si requis
												Pression du réseau d'eau	Vérifiez la pression du réseau, au besoin installez un réducteur de pression
												Débit du réseau d'eau	Contrôlez les conduites
												Défecteur ou insert défectueux	Faites appel à notre service technique
												Détarage du groupe de sécurité	Remplacez votre groupe de sécurité
												Circuit PROfessional TECH défectueux	Voir ③
												Batteries en fin de vie ou charge insuffisante	Voir ④
												Défaut d'alimentation réseau du circuit PROfessional TECH	Vérifiez l'alimentation du circuit
												Cuve vide	Remplissez la cuve
												Connecteur rapide non raccordé	Raccordez le connecteur rapide
												Circuit électrode interrompu	Vérifiez le circuit
												État câbles sortie connecteur circuit électronique	Vérifiez les câbles
												Mise à la masse de la connexion électrode	Vérifiez le câblage
												Appareil sous dimensionné aux besoins actuels	
												Corrosion du chauffe-eau	Vidangez le chauffe-eau et vérifiez qu'il y a corrosion interne, si tel est le cas, remplacez votre chauffe-eau
												Développement de bactéries	Vidangez, nettoyez l'appareil et remplacez l'anode s'il s'agit d'une version avec anode magnésium
												Défaillance du joint de l'embase	Remplacez ce joint (à chaque dépose d'embase, le joint doit être remplacé !)

①

Remplacez ou réarmez le thermostat

En cas de déclenchement du thermostat, réarmez-le et trouvez la cause de ce déclenchement (court-circuit, thermostat défectueux...).

ATTENTION : Un thermostat est conçu pour être réarmé deux à trois fois maximum !



②

Remplacez la résistance

Contrôler la valeur ohmique de la résistance, si besoin, la changer. Que la valeur soit nulle ou infinie, la résistance doit être changée.

Gamme thermoplongée (THER)

Il est nécessaire de vidanger l'appareil pour permettre le remplacement de la résistance blindée.

Gamme stéatite - Gamme stéatite PROfessional TECH

La vidange de l'appareil n'est pas obligatoire pour remplacer l'élément chauffant. Lors d'une intervention du service après-vente sur un chauffe-eau du type stéatite, il **est impératif de remettre le séparateur plastique entre le thermostat et la résistance** sur les chauffe-eau qui en sont munis afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil.

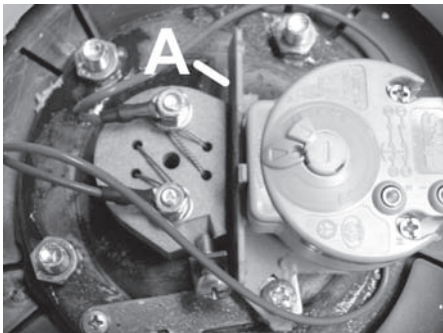


Figure 17 - Séparateur plastique / A : séparateur plastique

③

Remplacez le circuit électronique

Gamme stéatite PROfessional TECH et ZEN

Toute intervention ne peut se faire qu'après avoir coupé l'alimentation électrique du réseau. Le remplacement du circuit électronique s'effectue très simplement. Après avoir ôté le capot plastique :

> Débranchez l'accumulateur (connecteur à pression sur l'accumulateur).

> Débranchez les 2 fils d'alimentation qui vont du circuit électronique au bornier d'alimentation.

> Débranchez le connecteur rapide avec détrompeur qui relie le circuit à la cuve et à l'électrode.

> Détachez le circuit électronique de son support (clips plastiques dans les coins).

> Remplacez le circuit défectueux par un nouveau.

Procédez aux opérations ci-dessus en sens inverse.

④

Changez la batterie

Gamme stéatite PROfessional TECH, ZEN - HPC

Le remplacement de la batterie s'effectue en débranchant le connecteur à pression et en substituant l'ancienne par une **nouvelle batterie rechargeable Ni-Mh 9 volts 150 mAh minimum**.

F

LIMITES DE GARANTIE

Préambule: Les dispositions ci-dessous ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés (art 1611 et suivants du Code Civil).

Etant donnée la technicité du produit, et dans un souci de protection et de sécurité du consommateur, le chauffe-eau électrique doit être installé, mis en service et régulièrement entretenu par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation. L'appareil doit être utilisé de façon normale, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur, et aux prescriptions du livret d'installation.

Le produit est développé et garanti pour l'installation et l'usage dans des applications domestiques.

Pour l'usage industriel ou non domestiques vous devez prendre contact avec le fabricant afin d'assurer la garantie et le bon fonctionnement de l'appareil pour cet application.

Etant donné la technicité du produit, les réparations sous garantie doivent être effectuées par un professionnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité si la réparation et la fourniture de pièces détachées est confiée à d'autres professionnels que lui-même ou ses professionnels qualifiés.

Sont exclues de ces garanties, les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

> Installation dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.

> Alimentation avec une eau de pluie, de puits, ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales et normes en vigueur.

La dureté de l'eau courante doit être supérieure à 12°F.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. Dans ce cas, la dureté résiduelle doit être supérieure à 15°F.

> Pression d'eau supérieure à 4,5 bars.

> Dégâts divers occasionnés par chocs ou chutes au cours de manipulations après livraison usine.

> En particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau. La garantie ne s'applique qu'au chauffe-eau et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.

> Alimentation électrique présentant des surtensions importantes.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art, notamment:

> Absence ou montage incorrect du groupe de sécurité.

> Montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes nationales en vigueur ou utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.

> Modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.

> Utilisation d'un support/trépid non agréé par le fabricant ou installé sans respecter les consignes du présent manuel

> Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer - cuivre); absence de raccords isolants.

> Raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non respect des schémas de raccordement prescrit, etc.

> Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

> Installation sans bac de rétention comme préconisé dans la partie Installation

> Appareil installé dans un local exigü, parties électriques non accessibles

> Utilisation de pièces de rechange non agréées par le fabricant

Un entretien insuffisant, votre chauffe-eau doit subir un entretien annuel :

> Entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.

> Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des suppressions.

> Carrosserie soumise à des agressions extérieures.

> Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.

> Non entretien de l'appareil, et en particulier, non remplacement de l'anode en temps utile.

> Non remplacement des batteries d'un appareil qui en est équipé, ou remplacement des batteries rechargeables par des batteries non-conformes aux exigences de la présente notice.

La garantie se limite à l'échange ou à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnus défectueux d'origine. Si nécessaire, la pièce ou le produit devront être retournés dans l'une de nos usines mais seulement après accord préalable de nos services techniques. Les frais de main d'œuvre, de port, d'emballage et de déplacement resteront à charge de l'utilisateur. L'échange ou la réparation d'un composant d'un appareil ne peuvent en aucun cas donner lieu à indemnité.